

L'info du jour

La CCI et les Unions commerciales préparent le commerce de 2020

La Chambre de commerce et les Unions commerciales préparent le commerce de 2020. Comme chaque année, la CCI des Alpes de Haute-Provence a organisé les "Rencontres départementales des Unions commerciales". La 14^e édition de cet événement s'est déroulée au domaine de l'Adoux, à Montclar. "Nous sortons volontiers des principaux bassins de population, pour nous la ruralité est capitale" a commenté la présidente, Nicole Peloux.

Une réunion au cours de laquelle il a beaucoup été question de la place du commerce de proximité dans les années à venir : "Le commerce est en pleine mutation, de nouvelles formes de distribution se développent. Il est vital de les anticiper et de se pré-

parer pour ne pas subir et rester présents", affirmait-elle en conclusion d'un débat passionné consacré au commerce en 2020.



Dispositif de subventions

Après avoir évoqué le partenariat entre la CCI et les 15 unions commerciales actives sur le territoire, puis les questions d'actualité — telle que la mise en accessibilité des commerces — les travaux se sont orientés sur la connexion et les défis du numérique, ou comment optimiser sa présence sur le web et les réseaux sociaux. Internet n'est pas une menace mais une opportunité de capter le client pour ensuite le faire venir en magasin, un "web-to-store" gagnant puisque 72% des visiteurs d'un site achètent ensuite en boutique ! On évo-

quait ensuite le nouveau dispositif de subvention mis en œuvre par la CCI, avec une enveloppe de 27 000 € destinée à la prime à la création (1 500 €), à la prime à la relance (750 €) et au soutien des animations. La parole était enfin donnée aux participants qui représentaient les UC de Digne, Manosque, Oraison, Villeneuve, Forcalquier ou Sisteron, afin de partager leurs retours d'expérience. "Il n'y a que l'entreprise pour créer de la richesse, c'est ce dont nous devons convaincre les élus, de la Région en premier lieu, à l'attention desquels nous préparons un carnet de recommandations que nous leur remettrons aux Assises du Commerce à Gréoux-les-Bains le 6 juin prochain".

G. M.

Le commerce de proximité 2.0

"Web-to-Store" :

72% des visiteurs d'un site internet finissent par acheter l'article convoité en boutique

92% des achats sont encore réalisés en magasin.

La CCI dispose d'une enveloppe de 27 000€ pour soutenir le commerce local dans les Alpes de Haute-Provence

